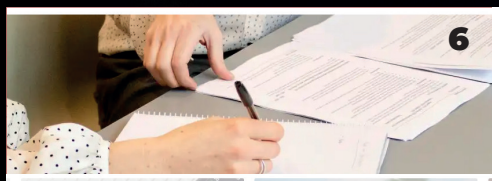
Tellin

#220

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - FÉVRIER 2026

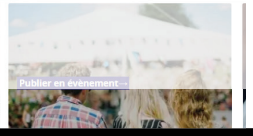
Éditeur responsable : CLARINVAL Frédéric, Bourgmestre, rue de la Libération, 45 – 6297 TELLIN



6

E-Guichet







7

Frelon asiatique



8

Appel à candidatures
Plaines de l'été

Aurore boréale – Château d'eau de la Croix Javalle © FOCANT Romain

Wauthy - Ledoux
Centre funéraire
Rochefort - Wellin

Tél 084 36 87 44
24h/24 - 7j/7
Laurent 0471 82 68 11
Romuald - Younes 0499 59 01 84

Funérailles | Monuments
Prévoyance obsèques | Articles funéraires
Soutien administratif après-décès | Rapatriement
ENTREPRISE FAMILIALE



www.centre-funeraire-wauthy.be
Mail : cflwh@outlook.be
Agréé toutes compagnies d'assurances

Suivez-nous !
HELP ELEC
CONSEILS • DÉPANNAGES • INSTALLATIONS
DIEUDONNÉ STEVE
0472 38 48 29
HELPELEC@OUTLOOK.COM



HAUTOT PIERRE
SRL
T 083 21 45 45
info@hautotpierre.be • www.hautotpierre.be
MAZOUT/PELLETS/COMBUSTIBLES
BÛCHES COMPRESSÉES/BOIS CHAUFFAGE

Outillages Gruslin SRL
Outillages de jardin et forestiers | Quads | Remorques



084 36 63 77
juliengruslin@skynet.be
Mont du Carillon 40 | 6927 Tellin
suivez-nous
SPÉCIALISTE ROBOT TONDEUSE
Solis
Husqvarna
CFMOTO
ISEKI
GTM PROFESSIONAL
HONDA Power Equipment
efco

ELOÏSE JAUMIN & SON ÉQUIPE
Infirmières à domicile
TELLIN - ROCHEFORT - FORRIÈRES
0479 87 16 44



Le mot du *Bourgmestre*

Chères citoyennes, chers citoyens de Tellin,

Le printemps pointe le bout de son nez pour la plus grande joie de chacun.

En guise d'introduction, j'aimerais aborder, en toute clarté, une décision qui touche directement notre commune : la Région Wallonne a choisi de refuser le projet éolien. Cette décision, qui nous prive d'une contribution financière importante pendant plusieurs années, nous appelle néanmoins à raisonner autrement. Elle nous pousse à être plus sobres et plus stratèges, à prioriser l'essentiel et à bâtir, ensemble, des solutions durables et locales. La production d'énergie renouvelable, entre autres via l'éolien, est un objectif majeur de l'Europe. Voir fleurir des mâts dans nos contrées est inéluctable. Y réfléchir dès à présent est donc faire preuve de bon sens.

Dans cette édition, vous trouverez des informations pratiques importantes et des repères clairs pour naviguer au sein des services publics et des outils numériques. Vous y découvrirez aussi les thématiques liées à la faune et à l'environnement, au vivre-ensemble et aux initiatives citoyennes qui rythmeront les prochaines semaines. Je vous invite à lire attentivement et à vous approprier ces informations, afin d'y trouver les éléments qui vous concernent et qui peuvent faciliter votre quotidien.

Printemps, faune et propreté :

Frelons asiatiques : leur retour et les mesures administratives. Des pièges et des dispositifs d'intervention sont disponibles à l'administration communale pour prévenir les nuisances.

Obligation de stérilisation des chats errants :

Si vous en voyez ou si vous les nourrissez, contactez-nous. Nous procéderons à la capture, à la stérilisation et au relâcher des chats dans leur habitat, une fois l'opération réalisée. N'hésitez pas, c'est obligatoire et gratuit !

Pièges pour ratons-laveurs : disponibilité et utilisation (mise à disposition auprès de l'administration pour protéger nos espaces publics et nos habitations).

Programmes et emplois :

- Le programme du Pâchy est à votre disposition.
- CPAS : appel à candidatures ! Animatrices et animateurs dynamiques recherchés pour les plaines de vacances.
- Calendrier 2026 des jours d'ouverture de l'Office du Tourisme

Le calendrier est accessible sur le site de la commune (www.tellin.be), avec notamment le 10e festival « À travers Champs » le samedi 7 mars prochain.

Je ne peux terminer cet éditorial sans vous remercier pour les diverses et nombreuses manifestations autour du Télévie. Le point d'orgue de cette année est le magnifique challenge de Ride 4 Jules et sa journée de clôture qui a lieu ce 18 avril dès 14h à l'office du tourisme. Venez nombreux soutenir cette belle initiative ! Encore merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs pour votre soutien indéfectible.

Prenez soin de vous et des vôtres,

Frédéric CLARINVAL,
***Bourgmestre*.**

Venez découvrir notre commune

Informations pratiques et importantes (informatique et internet)

E-guichet : comment et pourquoi l'utiliser (démarches en ligne, gain de temps et réduction des déplacements) ?

EPN – Espace Public Numérique : pourquoi et comment en profiter (accompagnement personnalisé et ressources pour tous les usagers) ?

Nouvelle procédure informatisée de la déclaration de manifestation : étapes à suivre, délais et contacts en cas de questions.

Apschool : informations et services aux parents (utilité, inscriptions et conseils pratiques pour l'année scolaire).

Sommaire

Le mot du bourgmestre 3
Permanence du Collège 4
Dates de parution du BC 4
Buy Local 4
Des nouvelles du Conseil 5
E-Guichet 6
EPN 6
Déclaration de manifestation 7
Frelon asiatique 7
Info parents Apschool 8
Programme Pâchy 8
Appel à candidature 8
Plan de cohésion sociale 9
CPAS 9
Les journées walonnes de l'eau 9
Rénovation du bâti en Wallonie 10
Le raton laveur 11
Stop aux dépôts sauvages 11
Office du Tourisme calendrier 2026 ..12
Festival à travers champs 13
Le repas des aînés 14
Marche Adeps 14
Ride 4 Jules 14
Télévie 14



Permanence du Collège Communal

Les membres du Collège communal se tiendront à votre disposition le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h dans les locaux communaux, rue de la Libération à Tellin afin de répondre à vos questions ou interpellations.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du Bourgmestre ou d'un des échevins, votre entretien pourra ainsi être préparé.



Dates de parution de « L'Echo de nos Clochers » - 2026

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2026, **les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension**

Nr	Date rentrée article	Envoi rentrée rédactionnel	BAT à tirer	Dates de distribution
221	Jeudi 30 avril	Jeudi 14 mai	22 mai	01 juin
222	Vendredi 07 août	Jeudi 20 août	28 août	07 septembre
223	Vendredi 06 novembre	Jeudi 19 novembre	27 novembre	07 décembre

mariane.remacle@tellin.be

Mariane REMACLE,
Information à la population.



Depuis 2019, dans le but de soutenir le commerce local, la Commune de Tellin a mis en place un système de chèques-commerces.

Les chèques-commerces sont offerts par la Commune aux jeunes parents lors d'une naissance ainsi qu'aux jubilés lors de la célébration des noces d'or et de diamant.

Les chèques peuvent ensuite être utilisés en guise de paiement d'un service ou d'un bien chez les commerçants participants dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Vous êtes indépendant (profession non libérale), commerçant ou artisan et souhaitez adhérer à cette initiative ?

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Population/Etat civil au 084/36.61.36 ou par mail à l'adresse : etatcivil-population@tellin.be.

Listing des commerces participant à l'action chèques-commerces.

- La Grange fleurie (France Gillet)
- Boulangerie Delhaye
- Scrap'Nat (Nathalie Vincent)
- Minimarket Tellin (Tellindis sprl)
- Eurocartel sprl
- Eco Décap. Aérogommage Tellin (Olivier Alexandre)
- Restaurant Le Campagnard
- Ampersonn – Thierry Huynen
- Outillages Gruslin sprl
- Matriochka Photographie (Photographe Nina Lambert)
- Les jardins de Catherine (Catherine Dessy)
- Be happy By Caro, produits cosmétiques naturels (Carole Dandois)
- De Roses et d'Autres



Des nouvelles *du Conseil Communal*

Vous trouverez ci-dessous les points présentés au Conseil Communal :

Séance du 24 novembre 2025.

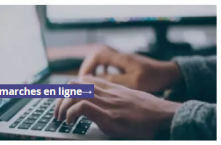
- L'approbation des conditions et du mode passation du marché pour l'achat d'une camionnette fourgon pour le service menuiserie ;
- L'approbation des conditions et du mode passation du marché pour l'achat d'une camionnette pour le service des espaces verts ;
- L'approbation des conditions et du mode de passation pour l'entretien extraordinaire des voiries 2025 ;
- L'approbation des conditions et du mode passation pour le remplacement de la chaudière du Foyer Culturel de Bure ;
- L'approbation des conditions de recrutement d'un ouvrier contractuel APE TP CDI polyvalent D1 plus particulièrement chargé de la distribution d'eau ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 11 décembre 2025 de l'intercommunale ORES ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 15 décembre 2025 de l'intercommunale SOFILUX ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2025 de l'intercommunale VIVALIA ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 17 décembre 2025 de l'intercommunale Idelux Projets Publics ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales stratégique ordinaire et extraordinaire du 17 décembre 2025 de l'intercommunale Idelux Développement ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 17 décembre 2025 de l'intercommunale Idelux Environnement ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales stratégique ordinaire et extraordinaire du 17 décembre 2025 de l'intercommunale Idelux Eau ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale stratégique du 17 décembre 2025 de l'intercommunale Idelux Finances ;
- L'approbation de la convention de mise à disposition gratuite d'un local pour le comité « Une pensée pour le Télévie » ;
- L'approbation de la convention de mise à disposition gratuite d'un local pour le comité « La Confrérie de la Djaye » ;
- L'approbation de la demande d'accord de bornage rue de Frenet, 47 ;
- L'approbation du projet d'acte concernant la vente de la Maison de village ;
- L'approbation du coût-vérité budget 2026 suite à la correction d'IDELUX ;
- L'approbation de la convention de partenariat 2025-2028 entre l'Office du Tourisme de Tellin et la Maison du Tourisme de la forêt de Saint-Hubert ;
- L'approbation de l'augmentation de la valeur faciale des chèques-repas au 1er janvier 2026 ;
- La confirmation de l'arrêté du Bourgmestre relatif à la restriction et mesures d'économie dans la consommation d'eau potable ;

Séance du 18 décembre 2025

- L'approbation du renouvellement du marché 2025-2029 pour l'entretien annuel préventif des réseaux d'égouttage ;
- L'approbation de la convention cadre relative aux marchés lancés sous forme de centrale d'achat par la SWDE ;
- L'approbation des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n° 2/2025. La modification budgétaire n°2/2025 en équilibre porte le résultat du budget ordinaire au montant total de 1.800.160,94 € et porte le résultat extraordinaire au montant total de 39.500,00 € ;
- L'approbation du budget C.P.AS de l'exercice ordinaire et extraordinaire qui est arrêté au montant de 1.918.294,20 € en recettes et en dépenses et au budget extraordinaire 2026 est arrêté au montant de 30.000 € en recettes et en dépenses ;
- L'approbation de l'arrêté du Ministre Desquesnes daté du 03/12/2025 et approuvant les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire nr 1/2025 ;
- L'approbation des Règlements fiscaux 2026-2031 - Tutelle générale et d'approbation - Arrêtés SPW - Prise d'acte ;
- L'approbation de la redevance relative à l'équipement collectif des terrains situés le long et/ou d'un chemin du domaine public équipé pour les exercices de 2026 à 2031 ;
- L'approbation du budget ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2026 ;
- L'approbation de la dotation de la Zone de Police Semois et Lesse pour l'exercice 2026 ;
- L'approbation de la dotation de la Zone de Secours Luxembourg pour l'exercice 2026 ;
- L'approbation des clauses particulières des ventes de bois de l'exercice 2026 – Coupes 2027 ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 12 février 2025 de l'intercommunale ;
- L'approbation de la vente d'une maison, des garages et d'un terrain cadastrés 3ème division, section A, n°69M, n°69H et n°69K ;
- L'approbation de la vente d'une maison et d'un terrain cadastrés 1ère division, section B, n°1254B et n°1252D ;
- L'approbation du plan comptable de l'eau 2024 et de ses annexes.

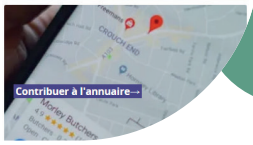
La Directrice Générale,
Annick LAMOTTE.











E-Guichet

Saviez-vous que de nombreux **documents administratifs peuvent être téléchargés directement en ligne** grâce à l'**E-guichet de la Commune** ?

Pourquoi utiliser l'E-guichet ?

- ☑ Gain de temps ;
- ☑ Démarches simplifiées ;
- ☑ Accès sécurisé depuis chez vous ;
- ☑ Disponibilité à toute heure.

Pour accéder aux documents et effectuer vos démarches, rendez-vous sur l'**E-guichet via le site officiel de la Commune.**

Nous vous encourageons à utiliser ce service numérique, conçu pour faciliter votre quotidien tout en modernisant l'administration locale.

Quels services sont disponibles ?

Attention, certaines actions demandent d'être préalablement connecté via carte d'identité électronique (Eid) ou itsme.

- ☑ Demande de publication de vos actualités, évènements et annuaires ;
- ☑ Demande de documents Population / Etat-Civil (Composition de ménage, extrait de casier judiciaire, acte de naissance...) ;
- ☑ Suivi en temps réel de votre dossier ;
- ☑ Réception de vos documents sous format numérique (gratuit) ou postal (payant) ;
- ☑ Démarches pour le changement d'abonné du conteneur et du compteur d'eau ou encore pour le relevé annuel du compteur d'eau.

Accédez dès maintenant à notre Guichet Électronique :

➞ Soit tellin.guichet-citoyen.be/

➞ Soit www.tellin.be/ bouton "e-guichet"

Gagnez du temps et simplifiez vos démarches !

Un souci ? un bug ? N'hésitez pas à nous avertir en nous envoyant un e-mail sur informatique@tellin.be .

Espace Public Numérique (EPN) *de Tellin*

epn Espaces publics numériques de Wallonie

L'Espace Public Numérique (EPN) est un lieu ouvert à tous les citoyens de Tellin et des environs, offrant un accès à des ordinateurs connectés à Internet ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour développer vos compétences numériques.

Que vous soyez débutant ou utilisateur régulier, l'EPN vous aide à apprendre à utiliser l'informatique, Internet et les services en ligne en toute autonomie. Une attention particulière est portée aux personnes moins à l'aise avec le numérique.

Services proposés :

- Initiation à l'informatique et à Internet
- Utilisation des e-mails, réseaux sociaux et logiciels bureautiques
- Aide à l'utilisation des smartphones et tablettes
- Sécurité en ligne
- Impression de documents (A4/A3, noir et blanc ou couleur)
- Conseils pour l'achat de matériel informatique
- Comprendre et utiliser l'intelligence artificielle

Nouveau : installation, configuration et réparation d'ordinateurs, tablettes et smartphones (selon tarif)

Horaires d'ouverture :

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Adresse :

Office du Tourisme – Rue Grande 21A, 6927 Tellin

Informations sur www.tellin.be (La Commune / Services Publics / Espace Public Numérique – EPN)



Déclaration de manifestation – *Rappel de la procédure.*

Nous vous informons que depuis le 1er septembre, le formulaire de déclaration en ligne est obligatoire pour tous les événements.

Vous pouvez trouver ce formulaire sur le site internet de la commune ou le télécharger via le lien ci-dessous

gouverneur-luxembourg.be/declarer-un-evenement

En ce qui concerne, la demande de matériel de voirie, n'oubliez pas de remplir le formulaire qui se trouve sur notre site internet à l'adresse : **www.tellin.be**, onglet commune et puis « Formulaire » et de renvoyez ce dernier par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be

Nous vous invitons à le remplir et à le soumettre en ligne pour vous assurer que votre événement soit pris en compte.

Veuillez noter que le délai de déclaration est de **60 jours avant la date de l'événement.**

Tout formulaire incomplet ne pourra pas être traité et sera retourné au demandeur. Il est donc essentiel de bien vérifier que toutes les informations requises sont fournies.

De plus, vous pouvez, faire la publicité de votre évènement via le e-guichet (Publier un événement)

Remacle Mariane
Service Autorisations Manifestations.

Frelon asiatique : *la Province coordonne la lutte avec le soutien des communes !*



Le frelon asiatique a été introduit accidentellement en Europe via des objets importées d'Asie. Depuis, l'espèce s'est rapidement propagée sur le continent, touchant la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, notamment grâce à sa forte capacitée d'adaptation à différents climats européens et une progression estimée entre 60 et 80 kilomètres par an.

Quelles menaces pour la biodiversité et le secteur apicole...

Un seul nid consomme jusqu'à 11 kg d'insectes par an. Cette prédation massive déséquilibre les écosystèmes locaux et menace les espèces indigènes. Le frelon asiatique s'attaque principalement aux abeilles domestiques et peut détruire une ruche entière en quelques jours. Il met en péril la pollinisation, indispensable à notre agriculture et à la biodiversité.

Pour la sécurité publique ?

Malgré sa taille qui peut paraître impressionnante, le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme. Sa piqûre est occasionnelle et n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe bien que plus douloureuse (dard plus long).

Ses nids sont souvent installés près des habitations, écoles ou parcs. En cas de dérangement, une attaque collective peut survenir. Il est donc essentiel de ne jamais s'approcher d'un nid et de signaler toute présence suspecte.

Identification du frelon asiatique.

Le frelon asiatique (vespa velutina) ne dépasse pas 30 mm de long. Il est de taille plus petite que le frelon européen (35mm). Sont thorax est foncé et ses pattes sont jaunes. Les guêpes et abeilles sont-elles bien plus petites (de 15 à 17 mm).

Protéger notre environnement, c'est agir ensemble.

Dans le cadre de la lutte contre cette espèces invasive, chaque action compte ! C'est pourquoi des pièges mis à disposition de chacun sont disponibles auprès de votre administration communale.



Info parents *Apschool*



Chers parents

Voici quelques précisions quant à l'utilisation de l'application Apschool notamment pour le chargement des divers portefeuilles.

De nombreux parents se trompent lors de l'alimentation de ces derniers.

Le comité de concertation Commune/CPAS a donc décidé :

De modifier l'intitulé des portefeuilles comme suit :

- « Général » devient « Ecole et activités scolaires » ;
- « Extrascolaire » devient « Capucine et Ecole des devoirs » ;
- « Centre récréatif » devient « Plaines de vacances »

De ne plus accepter les réclamations des parents si celles-ci ne sont pas envoyées par écrit.

Si vous vous trompez en faisant votre versement, vous devrez réalimenter vous-même le bon portefeuille en attendant le transfert par la commune. Si vous ne le faites pas, vous ne pourrez pas réserver avant que la procédure de transfert aboutisse et cela peut prendre plusieurs semaines.

Merci de bien vérifier quand vous rechargez les différents portefeuilles car nous n'avons pas la possibilité de transférer d'un portefeuille à l'autre.

Merci de votre compréhension.

Le secrétariat des Ecoles Communales.

Programme Pâchy : *Repas et/ou activités*

Lieu : Salle de l'office du tourisme, 21a rue Grande Tellin - 6927 Tellin

Jeudi 12 mars : 12h00 : Repas
13h30 : Jeux de société
19h00 : Soirée information du système de vigilance « JEREMI » « Je reste chez moi en toute sérénité »

Jeudi 26 mars : 10h00 : Atelier créatif « décoration tables de printemps »
12h00 : Repas

Jeudi 9 avril : 12h00 : Repas

Jeudi 23 avril : 12h00 : Repas
13h30 : Conférence informative " Qu'est-ce que les soins palliatifs " animé par PalliaLux et AGO

Jeudi 21 mai : 12h00 : Repas

Jeudi 4 juin : 12h00 : Repas

Jeudi 18 juin : 12h00 : Repas

Jeudi 2 juillet : 12h00 : Repas



Appel à candidature pour *animateurs en plaines de vacances*

Animateurs de plaines de vacances.

Le centre public d'action sociale de TELLIN fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été du 13 juillet au 14 août 2026.

Conditions :

Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2026.

Sera considéré comme un atout le fait d'être porteur, soit :

- D'un brevet d'animateur(trice) (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
- D'un diplôme de puéricultrice(teur)
- D'une formation d'éducateur(trice)
- Suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

Être motivé et avoir le sens des responsabilités.

L'animateur(trice) sera à même :

- D'organiser et de préparer les activités
- De participer à la journée d'information et de préparation du programme le 3 juillet
- D'encadrer et d'animer un groupe d'enfants.

Les candidatures sont à envoyer à la Directrice Générale Madame Cécile NEMRY 45 rue de la Libération, 6927 Tellin ou officiel.cpas-tellin@tellin.be au plus tard pour le 26 mars.

Pour toute information contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 0499/697268 francoise.vanlaere@tellin.be





Ensemble *on va plus loin*

Depuis plusieurs années, le Plan de Cohésion Sociale organise différentes activités au sein de notre commune : **restaurant social, Repair Café, service mobilité, ...**

Nous recherchons des personnes bénévoles pour compléter nos équipes et nous aider dans ces activités : aide au service et à la vaisselle pour le restaurant social, réparateurs au Repair Café, chauffeur pour le transport mobilité, ...

Si vous souhaitez nous accompagner dans cette aventure et que vous avez quelques heures à consacrer, n'hésitez pas à nous contacter au 084/ 36 66 85 (Isabelle Dory). Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions et vous donner des renseignements supplémentaires.



CPAS TELLIN

plan de cohésion sociale
CPAS de Tellin



En mars, tous aux journées *wallonnes de l'eau !*

Rendez-vous incontournable du printemps, les Journées wallonnes de l'eau reviennent pour une nouvelle édition pleine de découvertes et d'activités le long de nos cours d'eau. Organisées partout en Wallonie par les Contrats de rivière et leurs partenaires, du 14 au 29 mars, elles invitent petits et grands à (re)découvrir la richesse de nos rivières, la vie qui s'y développe et l'importance de les préserver.

Balades, visites guidées, conférences, expositions, concours photo ou encore chasse au trésor : il y en aura pour tous les âges et toutes les envies. Venez vivre ces moments uniques avec nous, au rythme de l'eau... Activités gratuites !

Programme complet, infos & réservations : environnement.wallonie.be/JWE

Rénovation du bâti en Wallonie

Le Gouvernement wallon pose un cadre général

Le 11 décembre 2025, le Gouvernement wallon a pris certaines décisions visant à **définir un cadre global pour la rénovation** des logements en Wallonie **(Attention, à ce stade, les textes n'ont pas encore achevé leur parcours juridique)**.

➔ **Principes du futur régime de soutien à la rénovation**

Le 1er octobre 2026, un nouveau régime de soutien verra le jour pour les travaux de rénovation. Celui-ci devrait s'appuyer principalement sur des prêts, éventuellement complétés par des primes, et réservés aux projets permettant une amélioration significative de la performance énergétique du logement.

Les prêts devraient s'articuler autour des principes suivants : un audit Logement préalable comme condition d'accès, des travaux de salubrité et d'amélioration énergétique éligibles, une aide calculée sur l'investissement global et non plus poste par poste, un accès au soutien pour les propriétaires-occupants/propriétaires-bailleurs/copropriétés, …

➔ **Calendrier progressif pour améliorer la performance des logements**

Le Plan de rénovation prévoit l'introduction progressive de seuils minimaux de performance énergétique pour le secteur résidentiel, avec l'objectif d'éliminer les labels PEB F et G à l'horizon 2035. Les échéances proposées dans le Plan de rénovation restent indicatives à ce stade et devront être confirmées par la législation.

➔ **Sortie progressive des chaudières au mazout et au charbon**

La Wallonie confirme son intention d'organiser une sortie progressive des chaudières au mazout (et au charbon) par un phasage en plusieurs étapes et une interdiction généralisée du placement de nouvelles chaudières mazout ou charbon **à partir de 2031.**

Pour rappel, le placement d'une chaudière au mazout ou au charbon dans les **bâtiments neufs** (résidentiels ou non) est interdit depuis le **1er janvier 2026**.

A l'heure d'écrire ces lignes, il s'agit encore d'un cadre et d'orientations : les décisions annoncées doivent être validées, précisées et transcrites dans des textes législatifs et réglementaires avant de devenir applicables.

L'article complet se trouve dans les « actualités » du site https://energie.wallonie.be

Les Guichets Énergie Wallonie apportent aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.

LIBRAMONT

Nouvelle adresse :
Grand'Rue 54, B-6800 Libramont

Tél. : 061/23.99.40
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h
ou sur rendez-vous

PERMANENCES DÉCENTRALISÉES SUR RENDEZ-VOUS

Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jour de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2ème mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4ème jeudi (13h30-16h)
Bièvre : 4ème jeudi (9h-12h)

Vous vous posez des questions sur l'utilisation de l'énergie dans votre habitation?
Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches d'économie d'énergie?
Contactez les Guichets Energie Wallonie ou visitez https://energie.wallonie.be

Wallonie énergie Guichets

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

RATON LAVEUR

Sa nature charmante et familière séduit facilement les humains. Mais une fois habitué à la présence des hommes, voire apprivoisé, il n'hésitera plus à utiliser ses talents de grimpeur, son intelligence et sa dextérité pour s'introduire dans les maisons et y causer des dommages.

Le raton laveur est aussi reconnu comme un réservoir potentiel de maladies pouvant être transmises à l'homme (zoonoses), incluant différents virus, des bactéries et des vers parasites. Du fait de sa tendance à fréquenter les hommes, il présente un risque sanitaire plus important que d'autres animaux exotiques installés en Wallonie.



Le raton laveur est très anthropophile . Il s'accommode de la présence humaine pour profiter des ressources alimentaires (dont les déchets) et en gîtes qui lui sont associées. De ce fait, les densités de ratons laveurs peuvent être entre trois et vingt fois plus élevées en zone urbanisée que dans les milieux naturels.

Le nourrissage du raton laveur est vivement déconseillé. Lui fournir de la nourriture l'attire près des habitations et entraîne sa prolifération. Or la surpopulation est propice au développement de maladies infectieuses, dont plusieurs peuvent être transmises à l'homme.

Source :https://biodiversite-old.wallonie.be/fr/le-raton-laveur.includehtml?IDC=6577



La commune de Tellin met à disposition de ses citoyens deux cages d'attrape moyennant une caution de 50€. Les cages sont spécialement conçues pour les ratons-laveurs

Plus d'informations : service environnement - MARCHAL C. - urbanisme-environnement@tellin.be

Stop aux dépôts *sauvages de déchets!*

Police

ZP SEMOIS ET LESSE 5302 POLICE

Nos services de police constatent régulièrement des dépôts sauvages de déchets de toutes sortes, parfois même à proximité des bulles à vêtements, et tentent d'en identifier les auteurs. Pour préserver l'environnement et notre planète, veillez à trier vos déchets et à les déposer dans les lieux prévus à cet effet. Pensez aussi à offrir une seconde vie aux objets encore en bon état en les donnant plutôt qu'en les jetant ou en les abandonnant.

Nous vous rappelons l'article 123 de notre Règlement Général de Police relatif à l'abandon de déchets en vertu de l'article D 197 du décret du 6 mai 2019 et du décret du 9 mars 2023 :

Il est interdit d'abandonner des déchets, tel qu'interdit en vertu de la législation en matière de déchets, en ce compris les dépôts qui affectent les cours d'eau.

Cette disposition vise notamment les comportements suivants :

- Le fait de déposer des écrits, imprimés ou toute autre publicité dans les boîtes aux lettres qui mentionnent clairement la volonté de ne pas recevoir ce genre d'imprimés par le biais d'un autocollant apposé sur la boîte aux lettres et ce, en vue de prévenir la production de déchets publicitaires
- Le fait d'abandonner des canettes, des papiers,...
- Le fait d'abandonner un emballage, un sac poubelle, un bidon d'huile usagée, un récipient ou un fût de 200 l même vide, des déchets inertes même seuls ou en mélange générés par des travaux de transformation réalisés par des non professionnels, des déchets amiantifères
- Le fait de jeter des déchets (canettes, papiers,...) ou sacs poubelles ailleurs que dans les bacs et poubelles prévus à cet effet
- Le fait de déposer, de faire déposer, d'abandonner ou de faire abandonner des déchets ménagers, des matériaux de démolition, des épaves, ou toute chose ou tout objet sur la voie publique ou tout autre lieu public, sauf ceux prévus à cet effet par autorisation spéciale, telles que par exemple les autorisations relatives aux emplacement de conteneurs
- Le fait de déposer, de conserver, d'abandonner des déchets ménagers, des matériaux de démolition, des épaves, ou toute chose ou objet sur des domaines privés ou de donner des autorisations en ce sens malgré le fait de la propriété, si aucune autorisation écrite n'a été accordée à cet effet par l'autorité compétente.



Ce comportements, visés à l'article D 197 du décret environnement du 6 mai 2019 et du décret du 9 mars 2023 relatif aux déchets, sont passibles d'une amende administrative en vertu du présent règlement..

Calendrier 2026
Office du Tourisme

Office du Tourisme Tellin: jours d'ouverture - openingsdagen: 09:00 > 2026

JANVIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				1

FÉVRIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	1

MARS

lu	ma	me	je	ve	sa	di
23	24	25	26	27	28	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

AVRIL

lu	ma	me	je	ve	sa	di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3

MAI

lu	ma	me	je	ve	sa	di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

JUILLET

lu	ma	me	je	ve	sa	di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

AOÛT

lu	ma	me	je	ve	sa	di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

OCTOBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

NOVEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

DÉCEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

Quand l'office du tourisme est fermé, vous pouvez contacter:
Wanneer het VVV-Kantoor gesloten is, kunt u contact opnemen met:
When the tourist office is closed, please contact:

***Maison du Tourisme de la Forêt de Saint-Hubert** - Place du Marché 15, 6870 Saint-Hubert - T. +32(0)6
info@foretdesainthubert-tourisme.be - www.foretdesainthubert-tourisme.be - QR code :

***Antenne de la Maison du Tourisme** - Place de l'Esro 60, 6890 Redu - T. +32(0)6165 66 99

***Office du Tourisme de Han-sur-Lesse** : Place Théo Lannoy 2, 5580 Han sur Lesse - T.+32 (0)84 37 75 96

Le calendrier des jours d'ouverture 2026 de l'Office du Tourisme est enfin disponible ! Suivez toute l'actualité de nos évènements et activités sur le site de la commune : www.tellin.be, ou sur notre page facebook @ Tellin Tourisme et Culture



Festival *À travers champs*

© Festival À travers champs

Dans le cadre du festival À travers champs, l'Office du Tourisme de Tellin accueille deux projections cinématographiques autour des thèmes du voyage, de l'accueil et du lien à la nature. Une programmation sensible et accessible à tous, proposée en partenariat avec des artistes et professionnels du secteur culturel.

Quand ? Le samedi 7 mars 2026 à 15h00 et 20h00

Où ? À l'Office du Tourisme de Tellin - Rue Grande 21A, 6927 Tellin

Goûter et ateliers gratuits pour les enfants après le film de l'après-midi !



© « La colline aux cailloux » (dessin animé) : Le Parc Distribution

Séance jeune public - « La Colline aux cailloux »

« Alfred doit fuir son pays et a besoin d'une nouvelle maison. Avec sa petite chaise pour toute armure et toute compagnie, il se heurte à l'indifférence. Jusqu'à ce qu'il rencontre Sonia…

Alphonse a l'âme d'un artiste et passe ses journées à regarder les nuages sans être compris, ni par ses amis ni par ses parents, mais sa méditation philosophique sublime le paysage et entraîne le spectateur dans une odyssée de couleurs.

Une famille de petits rongeurs voit son village balayé par une inondation et part à la recherche d'une autre terre d'accueil. Faire front ensemble, découvrir l'inconnu, se projeter dans une nouvelle vie, voilà ce à quoi sont confrontés nos petits personnages. »

Un programme de courts-métrages de Célia Tisserant, Arnaud Demuynck, Rémi Durin & Marjolaine Perreten

Animation - France, Belgique, Suisse - 2022-2023 - 52 min

En partenariat avec Céline Bernard, artiste bruiteuse de La Colline aux cailloux, et Stijn Norga, musicien, ingénieur du son et producteur, tous deux membres d'Agora Grupont

Séance grand public - « Bergers »

« Mathyas troque sa vie montréalaise de jeune publicitaire pour devenir berger en Provence.

La dure réalité du monde pastoral le force toutefois à remettre en question sa vision romantique du métier. La visite d'Élise, une fonctionnaire ayant cavalièrement quitté son boulot, donne une nouvelle direction à la quête de Mathyas. Ensemble, ils amorcent une transhumance avec un troupeau de moutons à leur charge. Traversés par les rencontres et les épreuves de la montagne, ils vont se façonner une vie nouvelle. »



© « Bergers » (le film) : Pyramide films

Positif en dit : Une œuvre qui séduit par la splendeur de ses images et la lucidité de son regard.

Un film de Sophie Derespe, avec Félix-Antoine Duval, Solène Rigot, Guilaine Londez, Michel Benizri, David Ayala, Véronique Ruggia Saura, Younès Boucif, Bruno Raffaelli, Aloïse Sauvage

Fiction - Canada, France - 2024 - 113 min



Infos & réservations :

Tarifs : Adultes 5 € | - de 26 ans : 3 € | Art. 27 : 1,25 €

Contact : Hélène Bodart

Tel : 0498/17 24 67

Mail : heleneb@mcfa.be

Le repas au profit du Noël de nos aînés, le dimanche 13 septembre 2026 à 12h à la salle de Resteigne.



RESTEIGNE

Adeps

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Marche ADEPS
15 Mars 2026



Départ : Salle de Resteigne

5 – 10 – 15 – 20 kms

Restauration :
Jambon grillé, frites, salade des champs : 12€
Boulettes frites : 10€

Renseignements et réservations :
0473/40.42.11 0496/05.76.58
Organisation : Les Amis des Bretons

POINTS VERTS

« Ride 4 Jules » pour le Télévie

18 AVRIL 2026 Tellin

à l'Office du Tourisme de

Après - midi récréative
à partir de 14h00.
Chateau gonflable, magicien, jeux en bois, ...

ARRIVEE DES 3 CYCLISTES
Arrivée estimée vers 17-17h30

Soirée de Cloture
Bar, foodtrucks, présence de 2 groupes: "Chevy Sax" et "Demain Peut-Être"

télévie



Venez nombreux, nous soutenir !

RIDE 4 Jules

Suivez-nous !

POUR VOS DONS :

BE96 0001 3050 4305 avec la communication
« Don pour anim 2026-67 + votre numéro de de registre national»

#TOUT télévie DONNER

La nature se réveille. Les merles sifflent, jasent, chantent. Que de belles sérénades dès l'aube ! Hellébores, perce-neige, crocus, primevères fleurissent au jardin : le printemps annonce son retour.Envie de fleurir votre habitation ou balcon avec des jardinières garnies de plantes résistantes au gel telles que : pensées, primevères, pâquerettes, renoncules ou œillets ? Envie d'embellir votre cadre de vie en donnant des fonds pour faire avancer la recherche et reculer la maladie ?

Alors, rejoignez-nous **le dimanche 22 mars prochain, dès 13 h 00,** à la salle St Denis à Grupont :

Marché aux fleurs printanières

L'intégralité des bénéfices sera versée au profit de l'opération Télévie 2026 . Bar et petite restauration sur place. A votre bon cœur !

Renseignements et réservations : 084 36 65 15

Merci de vous munir de vos caisses si possible

Les comités "Village fleuri" et "Une pensée pour le Télévie – Tellin"

"Une équipe motivée depuis 75 ans au service de votre vue"

75 ans

GRIFFÉ
LES OPTICIENS

De Vrais Professionnels de l'Optique
084 21 12 07 • 5580 ROCHEFORT
info@les-opticiens-griffe.be
www.les-opticiens-griffe.be



Menuiserie srl
DASNOIS
6880 BERTRIX (La Géripont)

- Châssis BOIS - PVC - ALU
- Portes intérieures et extérieures
- Portes de garage
- Escaliers
- Isolation
- Vérandas
- Terrasses
- Bardages
- Plafonds
- Parquets

Tél. 061/41.37.82
www.menuiseriedasnois.be
info@entreprisedasnois.be

GARAGE
PIERRET Johan
TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
mazda



061 61 10 07
Avenue des Chasseurs Ardennais 8
6870 Saint-Hubert
Suivez-nous sur Facebook

MARCHAL
Mazout - Pellet
Diesel - Tous produits pétroliers - Services

061/61.20.35



Rue du paradis 12,
6870 Arville (St-Hubert)
joseph.marchal@skynet.be
MARCHAL Joseph





CLIFF VANHOOREN
GRAND'RUE 25 • 6927 RESTEIGNE (TELLIN)
084 47 76 66 • 0497 63 62 53

FERMÉ LE DIMANCHE SOIR, LUNDI ET MARDI, SAUF LES VACANCES

WWW.LACATHEDRALE.BE • INFO@LACATHEDRALE.BE
LA CATHÉDRALE

AUTOSELUX

votre spécialiste automobile

TELLIN

- Atelier de réparation multi-marques
- Mécanique & carrosserie

Mini Market de Tellin

Mini market TELLIN

Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain
Gérant
084/366 790
Sprl tellindis
TVA 0698 889 750
BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com

Romain Debatty

Groupement Infirmier

Tous types de soins sur Tellin
& ses alentours

Tél. 0494/134 731
Cécile Kaye : 0477/924 308

7J/7

B SOLAR SYSTEM

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

BATTERIES DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES





0492 41 15 97 • INFO@BSOLARSYSTEM.NET
WWW.BSOLARSYSTEM.COM • 5580 ROCHEFORT

DONEUX IMPRIMERIE

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOS REVUES COMMUNALES ?
CONTACTEZ SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE OU 0499 88 18 20